

**AVIS DE LA COMMISSION DES SERVICES PUBLICS LOCAUX DU 25 novembre 2015
SUR LE RAPPORT ANNUEL D'EXPLOITATION DU DELEGATAIRE ET LE RAPPORT DE CONTROLE
DELEGATION DE SERVICE PUBLIC DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION DE CHALEUR - EXERCICE 2014**

La Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) s'est réunie le mercredi 25 novembre 2015 à 20h, sous la Présidence de Xavier Melki, Président du SICSEF. Sept membres de la CCSPL étaient présents, dont cinq membres élus du Comité Syndical du SICSEF et deux membres désignés par Hélios pour représenter l'association lors de la commission. La liste des membres de la CCSPL est la suivante :

Représentants du SICSEF

- Xavier Melki
- Gilles Leiterer
- Daniel Portier
- Alain Verbrugghe
- Xavier Haquin (excusé)
- René Herbez

Représentants de l'association Hélios

- Jean-Yves Brivet – Hélios
- Patrice Guinard – Hélios

Le rapport annuel d'exploitation du délégataire, SEFIR ainsi que le rapport annuel de contrôle d'exploitation établi par la société Sage Services présentent les caractéristiques techniques, financières et économiques de l'exercice 2014, soit du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2014. Les deux rapports ont été communiqués aux membres de la CCSPL le lundi 10 novembre 2014.

Sur la base des rapports annuels et la présentation qui en a été faite en séance par Grégory Pavlic, Sage Services, et Anaël Gendre, Responsable d'Exploitation de SEFIR, la CCSPL a soulevé quelques interrogations quant aux conditions d'exécution du service de production et de distribution de chaleur de l'exercice 2014.

Les supports de présentation établis pour la séance sont joints à la présente.

Caractéristiques générales de l'exécution du service

Comment l'âge des installations indiqué dans le rapport de contrôle est-il calculé ?

L'âge des installations est établi sur l'année d'installation ou de renouvellement des brûleurs puis pondéré à la puissance de chaque chaudière.

Les contrôles réglementaires font état de nombreux points à vérifier sur les installations électriques. Il est indiqué que ces non-conformités sont mineures et dues en partie aux évolutions réglementaires. Dans la mesure du possible, l'ensemble de ces non-conformités est traité au cours de l'année.

Hélios souhaiterait obtenir les données mensuelles concernant les consommations chaufferies et sous-stations. Il est indiqué que ces informations sont fournies dans le rapport annuel, à l'annexe « Performances énergétiques ».

La présentation du compte de gros entretien et renouvellement dans le rapport annuel de contrôle fait état d'un solde annuel. A quoi correspond ce solde ?

Le solde du compte, présenté pour chaque exercice, correspond au solde cumulé depuis l'entrée en vigueur de la délégation.

Précisions à apporter aux rapports de contrôle d'exploitation

- Indication des sous-stations faisant l'objet des visites annuelles. La visite réalisée par SAGE et le SICSEF au cours de l'exercice 2014 a porté sur les sous-stations suivantes :
 - o FB103 – Résidence des Bucherêts Bât. L1-T2-L3-L7 – Cabinet BETTI / Cabinet DELAPORTE
 - o FB105 – Résidence Fontaine Bertin Bât. DEF - DOMAXIS
 - o FB107 – Résidence Fontaine Bertin Bât. C - DOMAXIS
 - o FT204 – Résidence cadet de Vaux 1 – Foncia Vaucelles
 - o FT206 – Groupe scolaire Gaston Ramon – Mairie de Sannois
 - o FT210 – Résidence des Carreaux Fleuris - ERIGERE
 - o LV400 – LEP Gustave Eiffel

- Les communes sur lesquelles de nouveaux bâtiments sont raccordés au réseau de chaleur. Les opérations d'extension sur l'exercice 2014 se présentent ainsi :

Deux sous-stations ont été physiquement raccordées au réseau en 2013 mais les mises en service ont eu lieu en 2014 :

 - o la salle de sport du lycée Gustave Eiffel (sous-station 401) – Commune d'Ermont
 - o le centre de loisirs François Rude (sous-station 405) – Commune d'Ermont

Trois sous-stations ont été créées et mises en services sur en 2014 :

 - o Palais des sports Rebuffat (sous-station 406) – Commune d'Ermont
 - o Résidence Les Vergers (sous-station 112) – Commune de Franconville
 - o Résidence Clos Saint Denis (sous-station 111) – Commune de Franconville

Enfin, 2 sous-stations ont été installées en 2014 mais les mises en service n'ont été effectuées qu'en 2015 :

 - o Résidence Gabriel Bertin – Commune de Franconville
 - o Résidence La Fontaine – Commune de Franconville

- Evolution du prix du bois-énergie

Précisions à apporter aux rapports du délégataire

- Evolution de la TICGN et son impact sur els tarifs de la DSP
- Evolution de l'état du compte extension et justification des dépenses effectuées sur ce compte.

Au regard des éléments présentés, la CCSPL émet un avis favorable aux résultats de l'exercice 2014 pour l'exécution du service de production et de distribution de chaleur.

Xavier Melki
Président de la CCSPL



sicsef
SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE CHAUFFAGE
Sannois - Ermont - Franconville